



Renseignement sur la classification selon la loi sur l'alcool

Coordonnées du demandeur :

Nom / Entreprise

Adresse

Code postal / Localité

Personne de contact

E-Mail

Téléphone

Informations sur le produit alcoolisé :

Nom du produit			
Genre de produit <i>(boisson spiritueuse ou autre boisson alcoolisée liquide, produit alcoolisé non liquide, etc.)</i>			
Nom et adresse du fournisseur ou du fabricant			
Site Internet ou autres sources d'informations			
Composition exacte du produit (d'où provient l'alcool contenu dans le produit ? Dans le cas d'un vin de fruits : celui-ci a-t-il été pré-sucré ?).			
- pour produits liquides	Teneur en alcool		Pourcentage volumique (% vol.)
	Teneur en sucre		Grammes par litre (g/l)
- pour produits non liquides	Teneur en alcool		Pourcentage volumique (% vol.)
	Teneur en alcool		Pourcentage massique ou teneur en alcool en grammes pour 100 grammes de produit fini (g/100 g))
	Teneur en alcool		Litres d'alcool pur pour 100 kg de produit fini (l/100 kg)
Informations sur les arômes et essences contenant de l'alcool éventuellement utilisés.			

<i>(Il doit être clairement indiqué de combien de % vol. les arômes et/ou essences augmentent la teneur totale en alcool du produit final).</i>	
Informations sur la saveur sucrée du produit / amertume	
Autres remarques utiles	

Documentation photographique :

- Pour les bouteilles : étiquettes à l'avant et à l'arrière de l'emballage.
- Pour les denrées alimentaires : toutes les informations figurant sur l'emballage individuel doivent être lisibles.
Si certaines informations ne figurent pas sur le produit individuel et ne sont visibles que sur l'emballage collectif, celui-ci doit également être photographié.

Envoyez votre demande accompagnée des documents requis par e-mail à einstufung@bazg.admin.ch.